

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 31 MAI ET 1^{ER} JUIN 2021

Point 10 de l'ordre du jour

Transmission du postulat déposé par Mme Isabelle Colliard, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant d'étudier la faisabilité d'aménager d'une place de pique-nique et place de jeux dans le sud bullois

Lors de la séance du 14 décembre 2020, Mme Isabelle Colliard a déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 4 mai 2021, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Isabelle Colliard, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant d'étudier la faisabilité d'aménager d'une place de pique-nique et place de jeux dans le sud bullois.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Emmanuelle Favre Gende

La Secrétaire

Nicole Jacqueroūd

Postulat demandant d'étudier la faisabilité d'aménager d'une place de pique-nique et place de jeux dans le sud bullois

« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, chères et chers collègues,

Au nom du groupe PS-les Verts, nous déposons le postulat suivant :

Par ce postulat, nous demandons d'analyser la possibilité d'aménager une place de pique-nique et de jeux dans le sud bullois.

Comme nous l'avons bien vu lors du confinement et semi-confinement, le besoin de s'oxygéner et de profiter de la nature est essentiel pour nos concitoyens.

Notre Commune grandissant, le besoin de pouvoir se détendre à l'extérieur devient nécessaire. Prenons en exemple les communes du Pâquier, de Grandvillard, de Marsens et d'Enney qui mettent à disposition de leur population des places de pique-nique et places de jeux dignes de ce nom. Quelques endroits sont proposés en forêt de Bouleyres, mais rien du côté de la Tour-de-Trême. Seule une place de jeux mise en place par la jeunesse est à partager par nos 4000 Tourains.

Le site de la Tioleire, le flanc sud de la forêt de Sautau ou encore l'entrée de Sautau côté nord en venant du stand de tir, tous ces lieux se prêteraient à l'aménagement d'une place de jeux et de pique-nique. Les écoles et les crèches pourraient, lors d'une promenade, profiter d'un moment de détente à proximité.

Pour contrôler les déchets inhérents à la pratique de grillades et de pique-niques, la Commune pourrait, comme à Grandvillard, aviser les utilisateurs que chacun doit repartir avec ses propres déchets pour éviter le débordement des poubelles. Comme au Pâquier, nous pourrions prévoir un système de réservation des tables sur un tableau fixe sur place, permettant de gérer le flux des visiteurs et de prioriser les citoyens bullois.

Pour éviter que nos concitoyens s'expatrient dans les autres communes ou autres cantons, comme à Vevey, pour trouver une place de jeux d'envergure, nous sollicitons de la part du Conseil communal un projet à la hauteur de Bulle. Notre Commune emploie des gens qualifiés autant chez les jardiniers que chez les bûcherons et elle forme des apprentis dans les deux métiers. Ceux-ci pourraient participer à l'élaboration de ce projet.

Nous demandons donc au Conseil communal d'étudier la faisabilité d'une place de pique-nique et de jeux d'envergure sur la Commune de Bulle et sommes ouverts à d'autres propositions quant aux lieux proposés.»